

## Plongée plaisir, plongée loisir

Enceinte de l'OTAM Chantier Naval, Ancien Port de Pêche – Non loin du Quai Minéralier – Marina Club Zone portuaire Lomé – TOGO Tél: 90.38.52.94 adresse mail: yanicascubaclub@gmail.com

## **FICHE D'INSCRIPTION**

## Saison sportive 2024 / 2025

NOM :
Prénoms :
Date et lieu de naissance :
Adresse:
BP. à préciser obligatoirement:
Téléphone(s) :Mail :
Date du certificat médical datant de moins d'un an (à joindre obligatoirement) :
Allergie à l'aspirine : Oui □ Non □
Personne à prévenir en cas d'accident :
Son adresse :
Niveau de plongeur FFESSM : N1 □ N2 □ N3 □ N4 □ Autre(s) :
Niveau d'encadrement FFESSM : E1 □ E2 □ E3 □ N4 □ Autre(s) :
Vos souhaits pour la saison / Indiquez votre nombre de plongées :Date de la dernière plongée :
<ul> <li>Formation (précisez le niveau): N1   N2   N3  </li> <li>Encadrement (précisez le niveau): N1   N2   N3  </li> <li>Participer aux sorties en mer: Oui   Non  </li> <li>Entrainement piscine: Oui   Non  </li> <li>Licence « Adulte » (à partir de 16 ans) de la saison en cours: 32.000 FCFA</li> </ul>
Licence « Jeune » de 12 à 16 ans : 20.000 FCFA
Niveau d'Assurance Individuelle Accidents-AIA* souhaité (pratiquants, moniteurs à titre bénévole) à souscrire directement sur le site du Cabinet Lafont Assur Diving figurant sur la licence fédérale.
□ Loisir 1 : 15.500 FCFA □ Loisir 2 : 18.400 FCFA □ Loisir 3 : 31.500 FCFA
□ Piscine : 50.000 FCFA
Niveau d'assurance individuelle accidents moniteurs à titre rémunéré : cf. Fiche Tarifs 2024/2025 de la FFESSM affichée.
Droit d'adhésion (à payer une seule fois) : <b>35.000 FCFA</b>
Cotisation annuelle : 65.000 FCFA
Montant total à régler au Club :FCFA (hors assurance individuelle accident)
Les tarifs des prestations du Club y compris les plongées sont joints en annexe [(Membres club plongée encadrée

30.000 FCFA / non-encadrée : 25.000 FCFA) // (Plongeurs passagers : encadrés 65.000 FCFA / non-encadrés

assistance juridique par la FFESSM, dans le monde entier quel que soit le lieu de pratique.

45.000 FCFA). (Des cartes de 10 et 5 plongées sont disponibles)]. La fiche d'information relative à l'assurance obligatoire est jointe en annexe. \*Tous les licenciés de la FFESSM bénéficient du contrat d'assurance en responsabilité civile et en Date et Signature

**PHOTO**